|  |
| --- |
| HVCVL/DEPOT/AUTORISATION/TRANSFERT-PATIENT-AUTRE-ES |
| Date de rédaction : 07/2017 |
| Date de diffusion : 25/11/2020 |
| Version : 03 |

**Modalités de transfert d’un patient avec ses PSL vers un autre ES**

***Objectifs :***

Description des modalités de transfert d’un patient avec ses PSL vers un autre établissement et mise en place de la traçabilité

***Textes de références*** :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Rédacteur | Vérificateur | Approbateur |
| Dr.SAPEY  Coordonnateur Régional d’Hémovigilance et de Sécurité Transfusionnelle | **Dr.SAPEY**  Coordonnateur Régional d’Hémovigilance et de Sécurité Transfusionnelle  **Mme Marjorie BLIN**  Assistante | **Dr.SAPEY**  Coordonnateur Régional d’Hémovigilance et de Sécurité Transfusionnelle |

***Personnel concerné***

- IDE, médecins

***Déroulement***

* Le patient est transféré alors que la transfusion d’un PSL du dépôt est en cours :

Le PSL en cours est transféré avec le patient.

* S’il reste des PSL au nom du patient dans le dépôt, ils doivent être retournés à l’EFS ;
* S’il s’agit de PSL pris dans le stock d’urgence, une demande réapprovisionnement en urgence doit être faite auprès de l’EFS.

Il ne faudra pas oublier de joindre photocopie de la RAI et les 2 déterminations du phénotypage érythrocytaire ABO RHKEL1 valide du patient.

* Le patient est transféré avant l’administration de PSL qui sont conservés nominativement au dépôt :
* Ne pas transférer les PSL avec le patient ;
* Préparer un dossier à l’attention de l’établissement receveur avec copie RAI et les 2 déterminations du phénotypage érythrocytaire ABO RHKEL1 valide. L’établissement receveur fera une prescription de PSL ;
* Préparer le retour des PSL à l’EFS ;
* Une situation clinique d’extrême urgence décidée par le médecin responsable du transfert peut justifier le transfert du patient avec les PSL non transfusés, dans ce cas, le transport des PSL doit être effectué dans une boite isotherme, l’IDE ou la TL du dépôt délivre les PSL et informe le responsable du dépôt. L’EFS doit être informé du transfert des PSL. Il convient de faire une copie de la fiche de délivrance pour récupération de la traçabilité auprès de l’ES destinataire.
* Traçabilité des PSL :
* Il convient de définir la personne qui va se charger de récupérer la fiche de délivrance du PSL en deux exemplaires (une pour la traçabilité, et une autre qui va accompagner le PSL lors du transfert). Il faut noter sur cette fiche de délivrance en face du ou des numéros concernés « transférés avec le patient » : destination, date et heure ;
* Il convient de faxer à l’EFS un double de cette fiche de délivrance remplie et ensuite à ranger dans le dossier transfusionnel du patient.